STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Coup d'œil
sociodémographique

Février 2017 | Numéro 50

La migration interrégionale au Québec en 2015-2016 : les gains disparaissent à Laval, les pertes s'accentuent de nouveau sur la Côte-Nord

par Frédéric F. Payeur et Martine St-Amour

Ce bulletin présente les principaux résultats des migrations internes observées au Québec entre le 1er juillet 2015 et le 1er juillet 2016, à l'échelle des régions administratives et des MRC. Il accompagne la diffusion de données détaillées sur la migration interrégionale, disponibles sur le site Web de l'Institut.

Léger regain de la mobilité, dans une tendance à la baisse

Environ 193 500 personnes ont changé de région administrative de résidence au cours de l'année 2015-2016, soit 2,4 % de la population québécoise. La propension à migrer tend à se réduire depuis quelques années, mais cette tendance marque une pause en 2015-2016 (figure 1). Le léger rehaussement de la dernière année reste toutefois d'une ampleur comparable aux fluctuations déjà observées récemment, et il n'est pas nécessairement annonciateur d'un changement de tendance.

La propension à migrer varie grandement en fonction du cycle de vie (figure 2). Elle atteint un sommet dans la vingtaine, âge auquel la poursuite des études, l'entrée sur le marché du travail ou la formation de la famille font partie des événements susceptibles d'entraîner une migration. En 2015-2016, près de 6 % des 20 à 29 ans ont migré d'une région à une autre. Les taux de migration diminuent ensuite rapidement dans la trentaine, puis plus lentement par la suite, et se situent à environ 1 % dès 65 ans.

Le vieillissement de la population contribue à la baisse de la mobilité générale, puisqu'une part grandissante de la population se trouve dans les groupes d'âge où les déplacements sont moins fréquents[1]. Les changements de structure par âge ne sont toutefois pas le principal moteur de la réduction de la mobilité des dernières années. De fait, on constate une baisse des taux de migration dans la plupart des groupes d'âge depuis le début des années 2000, sauf au-delà de 65 ans où le phénomène est assez stable. Différents facteurs peuvent influencer à la baisse l'intensité des migrations dans les divers groupes d'âge, comme des changements touchant l'offre de formation postsecondaire, le marché du travail, le marché résidentiel, les structures familiales, les communications et les modes de vie en général.

Principaux faits saillants

- Laval n'a pas fait de gains l'an dernier dans ses échanges avec les autres régions du Québec, une première depuis plusieurs décennies.
- À l'inverse, les autres régions voisines de Montréal (Lanaudière, Laurentides et Montérégie) voient leurs gains s'accroître et se maintiennent en tête des régions gagnantes.
- La Chaudière-Appalaches et l'Estrie enregistrent leurs plus forts gains depuis plusieurs années, contrairement à la Capitale-Nationale où ils sont à leur plus bas depuis le début des années 2000.
- Les régions les plus éloignées des grands centres affichent toutes un solde migratoire négatif, sauf le Bas-Saint-Laurent qui équilibre ses échanges.
- La Côte-Nord accentue encore cette année ses pertes, qui restent proportionnellement plus fortes que dans toute autre région administrative.

1. Pour des informations supplémentaires sur l'effet du vieillissement sur la migration interrégionale, voir Lachance et Payeur (2012).

Figure 1

Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale, Québec, 1998-1999 à 2015-2016

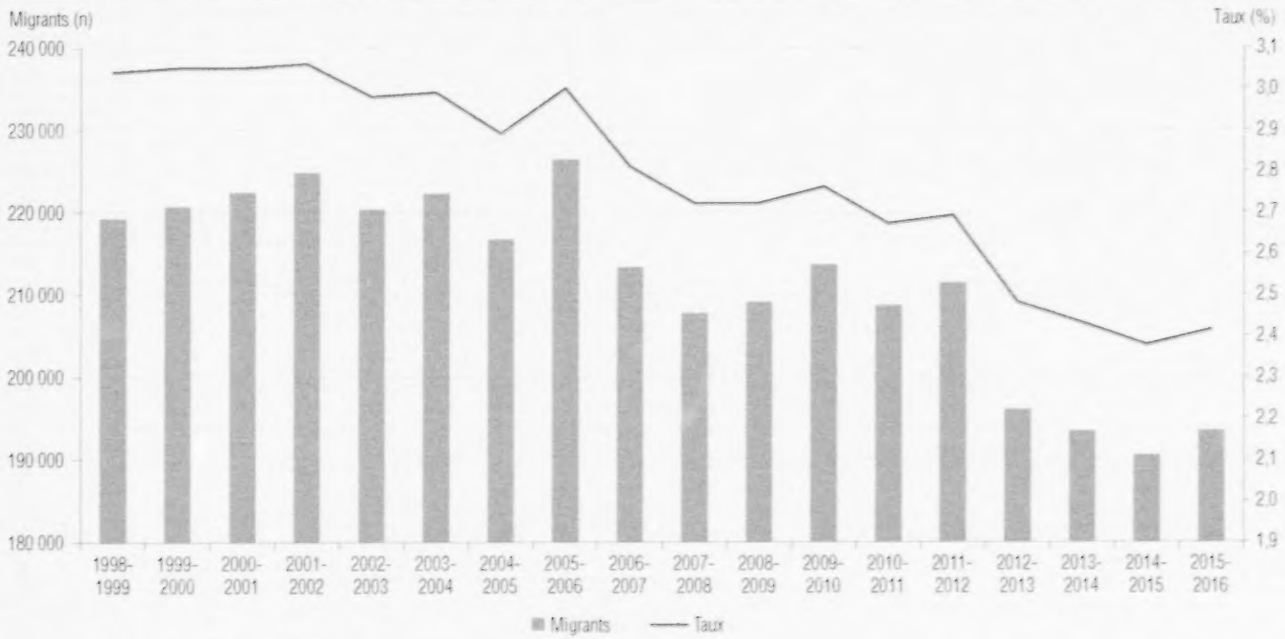

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Source des données et précisions sur les indicateurs

Les statistiques de migration interne proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier administratif tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la RAMQ. Le FIPA est une source de données démographiques particulièrement intéressante, car il s'agit d'un fichier exhaustif (environ 99 % des personnes résidant de façon permanente au Québec y sont inscrites) et continuellement mis à jour, tant en ce qui concerne l'admissibilité d'un bénéficiaire que son adresse de résidence.

L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction dénominalisée du FIPA qui lui permet, pour l'ensemble de la population admissible, de comparer le code postal de résidence au 1er juillet d'une année donnée avec celui au 1er juillet de l'année précédente. Les mouvements comptabilisés ne concernent que les personnes présentes dans le fichier et jugées admissibles aux deux dates. Cela exclut par exemple les nouveau-nés, les personnes décédées et les immigrants arrivés dans l'année.

Le FIPA permet de comptabiliser, pour différentes entités géographiques, les flux d'entrées et de sorties à l'intérieur du Québec et de produire les soldes migratoires qui en résultent. Les données sur les mouvements d'entrée et de sortie nous renseignent sur l'intensité des mouvements touchant chaque région, alors que les soldes migratoires, soit la différence entre le nombre d'entrants et de sortants, permettent d'identifier les régions qui gagnent et celles qui perdent au jeu des échanges migratoires. Pour mieux comparer l'effet des migrations entre des régions dont la taille de la population varie, des taux nets de migration interrégionale sont calculés en rapportant le solde migratoire à la population de la région en début de période. Les gains ou les pertes sont ainsi exprimés en proportion de la population des différentes régions. Les taux d'entrée et de sortie sont calculés de la même façon, en utilisant respectivement le nombre d'entrants et le nombre de sortants au numérateur.

Ce document présente une sélection de données à l'échelle des régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC). Les données complètes sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Figure 2

Taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2001, 2005-2006, 2010-2011 et 2015-2016

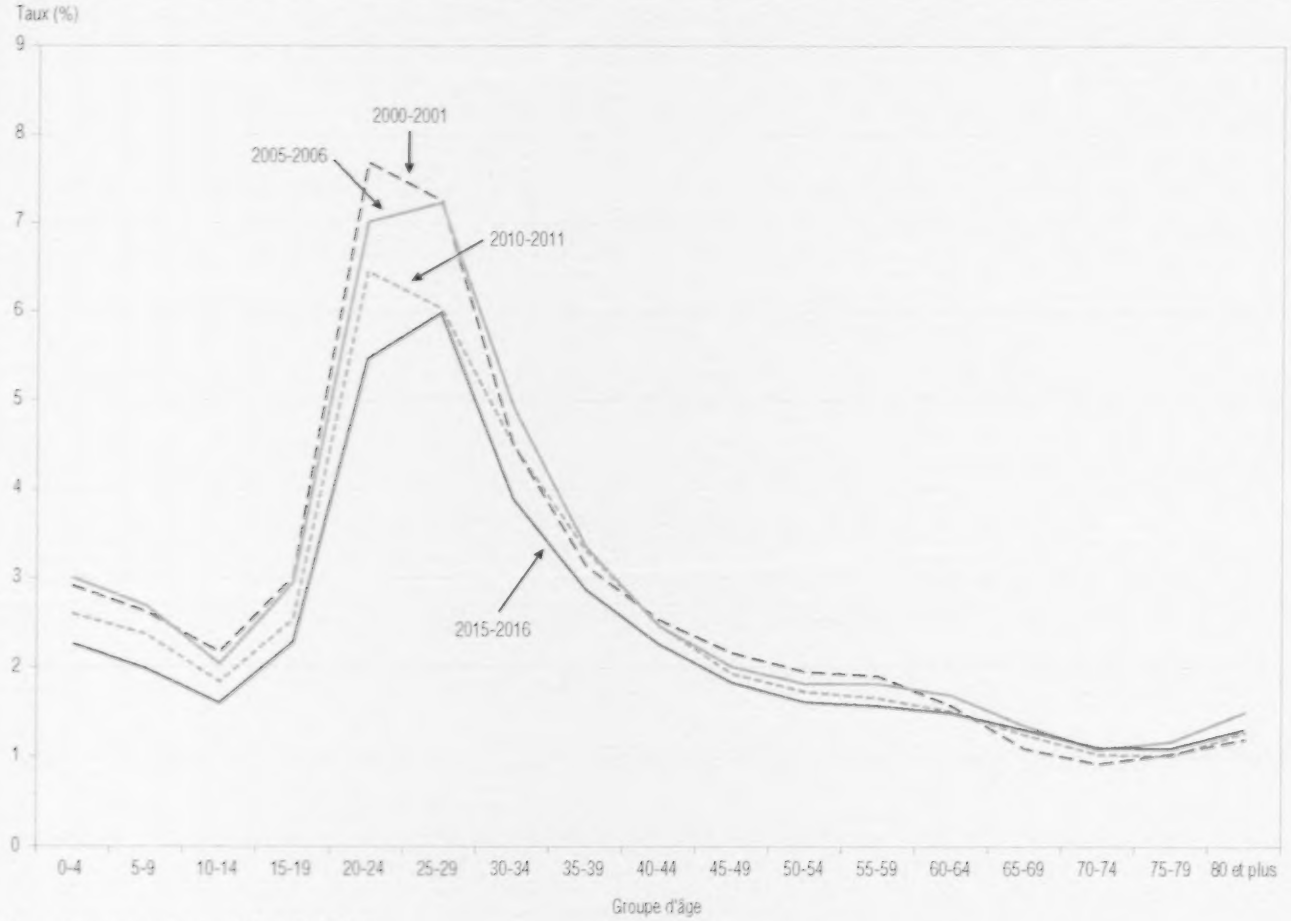

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

La migration interne : un des facteurs agissant sur la croissance démographique des régions

La migration interne est une composante importante du bilan démographique des régions administratives et des MRC. D'autres composantes agissent toutefois pour faire varier la taille de leur population. Ces autres composantes sont l'accroissement naturel, soit la différence entre les naissances et les décès, de même que les migrations interprovinciales et internationales.

Il importe de distinguer le solde migratoire interne, présenté ici, de l'accroissement total de la population. Par exemple, une région peut montrer un solde migratoire interne négatif, mais voir sa population augmenter si d'autres facteurs d'accroissement lui sont favorables. C'est notamment le cas de Montréal, où le déficit migratoire interne est compensé par un accroissement naturel positif et l'arrivée de nombreux immigrants internationaux. De même, la forte fécondité du Nord-du-Québec lui assure une croissance démographique assez importante, en dépit des pertes migratoires interrégionales. À l'inverse, une région pourrait afficher un solde migratoire interrégional positif, mais voir sa population diminuer. Les régions où la population est âgée et où les décès sont plus nombreux que les naissances sont les plus susceptibles de se retrouver dans cette situation.

Pour une présentation du bilan démographique complet des régions, voir les fiches régionales du Bilan démographique du Québec.

Les régions gagnantes et les régions perdantes

Globalement, neuf régions administratives ont fait des gains dans leurs échanges migratoires internes en 2015-2016 et huit ont enregistré des pertes. L'ampleur des gains ou des pertes varie toutefois grandement de l'une à l'autre, et deux des régions perdantes ne le sont que très faiblement. La figure 3 présente les soldes et les taux nets de migration interrégionale de 2015-2016, tandis que le tableau 1 (à la fin du document) montre l'évolution récente de ces deux indicateurs. En complément, les tableaux 2 et 3 (également à la fin du document) présentent les flux d'entrée et de sortie. Afin de mieux faire ressortir certaines tendances, les résultats sont d'abord présentés pour Montréal, qui se trouve au cœur du système d'échanges migratoires[2]. Les autres régions sont regroupées en trois zones : adjacente à Montréal, intermédiaire et éloignée.

Montréal : pertes plus importantes en raison d'une augmentation des sorties

Au cours de l'année 2015-2016, **Montréal** a accueilli près de 38 100 personnes en provenance des autres régions, mais a vu 54 700 personnes la quitter pour s'établir ailleurs au Québec. Ses pertes nettes se chiffrent ainsi à plus de 16 600 personnes, ce qui représente un taux net de migration interrégionale de – 0,88 %. Ce déficit est légèrement supérieur à celui des deux années précédentes, mais il reste inférieur à la moyenne de – 1,20 % observée de 2002-2003 à 2011-2012, qui représentait une perte nette d'environ 22 000 personnes par année.

Les pertes migratoires de Montréal continuent de se faire principalement au profit des quatre régions qui lui sont adjacentes. C'est surtout par rapport à ces dernières que ses pertes s'étaient réduites au cours des dernières années. En 2015-2016, Montréal augmente plutôt son déficit total vis-à-vis ces quatre régions, à – 16 400 personnes[3] contre – 14 800 en 2014-2015 (voir le tableau des soldes entre chaque région sur le site Web de l'ISQ). Le déficit s'est accentué face à chacune de ces régions, mais de façon plus marquée avec la Montérégie, principalement en raison d'une augmentation des sorties de Montréal. Les échanges avec les autres régions (dites intermédiaires ou éloignées) pèsent moins lourd dans le bilan migratoire de Montréal, mais on note également une détérioration des soldes face à la plupart d'entre elles.

Figure 3
Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2015-2016

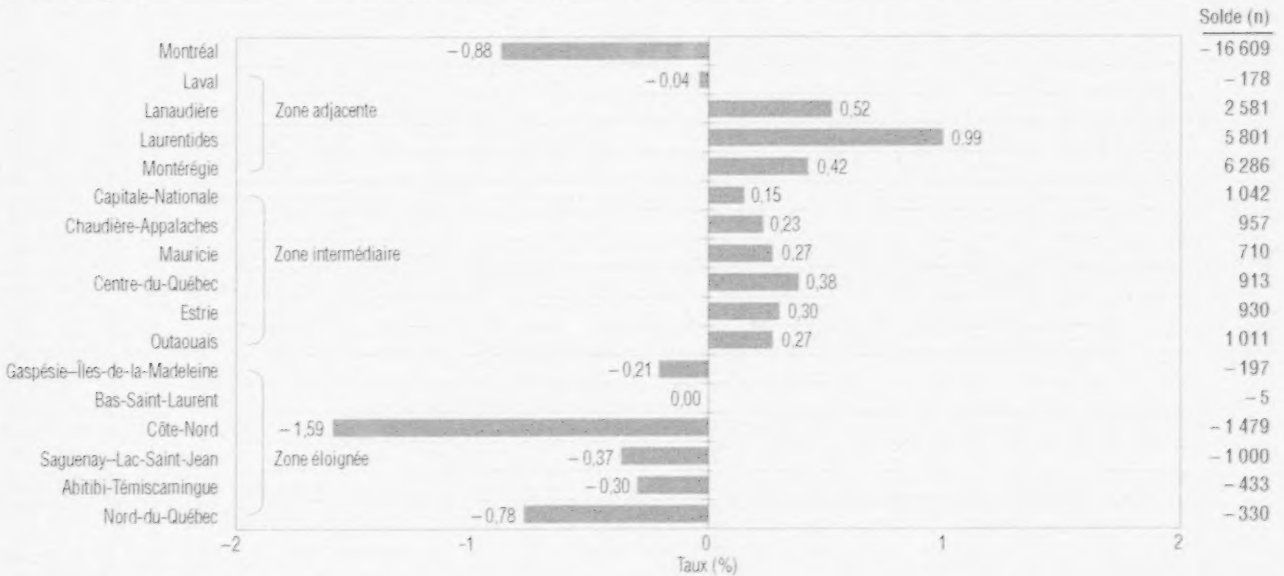

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

2. En 2015-2016, près de la moitié (48 %) des déplacements interrégionaux avaient Montréal comme point de départ ou comme destination.
3. Dans l'ordre, les déficits les plus importants sont enregistrés par rapport à la Montérégie (– 7 366 personnes), Laval (– 4 153), Lanaudière (– 2 918) et les Laurentides (– 1 924).

Zone adjacente : solde négatif inédit à Laval, gains accrus dans les trois autres régions

Les Laurentides, Lanaudière et la Montérégie avaient vu leurs gains se réduire au cours de la dernière décennie, mais elles sont parvenues à rehausser leur bilan migratoire depuis un an ou deux. La baisse se poursuit cependant à **Laval** pour la sixième année consécutive, à tel point que la région se trouve en position légèrement déficitaire pour la première fois depuis que ce type d'indicateur est disponible[4]. Si la perte nette est de faible ampleur, soit –178 personnes ou –0,04 % de sa population, le contraste n'en est pas moins marquant avec le gain de 3 100 personnes enregistré en 2009-2010. La détérioration du bilan lavallois depuis six ans est surtout attribuable à la baisse des gains face à Montréal, bien qu'au cours de la toute dernière année ce soit l'augmentation des pertes face aux autres régions adjacentes qui explique la baisse du solde global.

La région des **Laurentides** affiche le taux net de migration interrégionale le plus élevé en 2015-2016, soit 0,99 %, ce qui correspond à un solde de 5 801 personnes. Elle occupe la première position depuis 2011-2012, après avoir cédé le haut du classement à Lanaudière de 2003-2004 à 2010-2011. Comme l'année précédente, son bilan migratoire s'est amélioré, mais cette fois-ci principalement en raison d'une hausse des entrants, tandis que c'est la baisse des sortants qui expliquait la majeure partie de l'augmentation en 2014-2015. Les gains ne sont toutefois pas aussi importants qu'au début des années 2000, quand les taux nets montaient jusqu'à 1,47 %. Cette année, la région améliore principalement ses gains par rapport à Montréal et Laval, les deux régions avec lesquelles elle enregistrait déjà ses plus gros soldes. Ses échanges migratoires avec Lanaudière sont également nombreux et sont excédentaires depuis 2008-2009.

Lanaudière a également vu son solde s'améliorer en 2015-2016, elle aussi principalement en raison de gains supplémentaires dans ses échanges avec Laval et Montréal, qui compensent les pertes faites au profit des Laurentides. Elle se maintient en deuxième position quant à l'ampleur relative des gains, avec un taux net de 0,52 %. En nombre absolu, son solde de 2 581 personnes est cependant loin de rattraper le sommet de plus de 7 000 atteint en 2006-2007.

Le bilan migratoire de la **Montérégie** s'est aussi amélioré en 2015-2016. En nombre absolu, ses gains sont les plus importants de toutes les régions (6 286 personnes). Étant donné la grande taille de sa population, l'impact net de la migration y est toutefois de moindre ampleur que dans les Laurentides et Lanaudière, comme en témoigne son taux net inférieur (0,42 %). Le bilan favorable de la Montérégie repose presque exclusivement sur ses échanges avec Montréal (gain net de 7 350 personnes), tandis que ses principales pertes sont avec l'Estrie (–500) et le Centre-du-Québec (–450).

Zone intermédiaire : la Chaudière-Appalaches affiche un gain record, et seule la Capitale-Nationale abaisse son solde

Pour une quatorzième année consécutive, toutes les régions de la zone intermédiaire ont enregistré des soldes migratoires positifs en 2015-2016. Depuis sept ans, c'est dans le **Centre-du-Québec** que les gains sont proportionnellement les plus importants (0,38 % en 2015-2016). La région a enregistré un peu plus d'entrants au cours de la dernière année, mais surtout moins de sortants, ce qui porte son gain net à 913 personnes. La Montérégie reste la région avec laquelle elle enregistre les plus forts gains.

Dans la **Capitale-Nationale**, le taux net a atteint l'an dernier son plus bas niveau depuis 1999-2000, atteignant 0,15 % après huit années de baisse consécutives depuis le sommet de 0,46 % en 2007-2008. Cette baisse est généralement attribuable à une réduction du nombre d'entrants, mais l'an dernier, c'est surtout la hausse des sortants qui a entraîné la détérioration du taux. Ces sortants supplémentaires ont bénéficié principalement à la région de la Chaudière-Appalaches. Soulignons par ailleurs que les soldes de la région sont déficitaires pour la première fois depuis 1998-1999 avec le Centre-du-Québec et la Mauricie, et au plus bas niveau jamais atteint, quoiqu'encore positif, avec l'Estrie et le Bas-Saint-Laurent. En revanche, les gains faits au détriment de la Côte-Nord se sont accrus, atteignant 600 personnes contre 400 personnes l'année précédente.

La **Chaudière-Appalaches** connaît quant à elle son meilleur bilan depuis au moins 1998-1999 (957 personnes, soit un taux de 0,23 %), grâce à une légère hausse qui s'ajoute à celle, plus forte, de l'année 2014-2015. La quasi-totalité de l'augmentation de la dernière année provient des échanges avec la Capitale-Nationale, avec qui la région enregistre son plus grand gain depuis au moins dix-huit ans (500 personnes environ). Le gain net vis-à-vis sa voisine de la rive-nord augmente, tant en raison d'une baisse des sortants que d'une hausse des entrants.

En raison d'une augmentation des entrants, la **Mauricie** voit ses gains s'accroître en 2015-2016 jusqu'à un solde de 710 personnes (taux net de 0,27 %), ce qui représente un très bon bilan en regard des tendances historiques. Ses plus forts gains nets s'observent dans ses échanges avec la région voisine de Lanaudière, atteignant un niveau parmi les plus élevés des dernières années.

Après avoir connu un creux notable au cours des quatre années précédentes, le solde migratoire interrégional de l'**Outaouais** fait un bond important, passant d'un gain de 580 personnes en 2014-2015, à 1 011 personnes en 2015-2016 (taux de 0,27 %). Ce dernier résultat est comparable à celui enregistré en 2010-2011, avant que les gains chutent à environ 200 personnes en 2011-2012 et 2012-2013. Une petite baisse des sortants

4. Les données de migration interne basées sur le FIPA de la RAMQ sont disponibles à partir de l'année 1998-1999, mais certaines sources alternatives offrent des données plus anciennes. Les estimations disponibles, ainsi que l'historique du peuplement de Laval, laissent penser qu'aucun solde négatif n'a été observé depuis au moins 1971.

contribue à la progression du solde, mais c'est principalement la hausse des entrants qui est en cause. La majeure partie de l'amélioration de la dernière année provient de l'accroissement des gains face à Montréal et à la Montérégie, deux régions qui contribuaient déjà le plus au solde positif de l'Outaouais au cours des dernières années.

En **Estrie**, le solde positif de 930 personnes en 2015-2016, qui correspond à un taux net de 0,30 %, est le plus élevé des treize dernières années. Il résulte d'une légère hausse des entrants, mais surtout d'une baisse des sortants. La région a surtout amélioré son solde avec Montréal et la Montérégie. L'Estrie est gagnante dans pratiquement tous ses échanges migratoires : elle affiche un solde négatif avec seulement quatre régions administratives, et dans tous les cas, il s'agit de pertes négligeables.

Zone éloignée : le solde négatif de la Côte-Nord se détériore encore

Comme c'est généralement le cas, aucune des régions de la zone éloignée n'affiche un solde migratoire interrégional positif en 2015-2016. Les régions de cette zone ont été largement déficitaires par le passé, mais certaines d'entre elles étaient parvenues à enregistrer de faibles gains au cours des années 2009-2010 à 2011-2012. Ces années plus favorables étaient le résultat d'une baisse des sortants, amorcée au début des années 2000, et d'une hausse des entrants observée à la toute fin de la décennie. Ces deux tendances ne se sont généralement pas poursuivies au cours des années les plus récentes, quatre des six régions de la zone éloignée accentuant par exemple leurs pertes au cours de la dernière année. Il en résulte que le déficit migratoire de l'ensemble de la zone éloignée se creuse encore, passant de –2 900 personnes en 2014-2015, à –3 450 en 2015-2016.

Comme en 2014-2015, le **Bas-Saint-Laurent** présente les résultats les moins négatifs de ce groupe de régions, avec un solde pour ainsi dire nul de –5 personnes en 2015-2016. Il s'agit d'un des meilleurs bilans des dix-huit dernières années, seul le solde faiblement positif de 2003-2004 (+28 personnes) le dépassant. La réduction des pertes nettes provient exclusivement de l'augmentation des entrants, les sortants étant restés stables. La région voit notamment ses pertes se réduire face à la Capitale-Nationale et à la Chaudière-Appalaches. Elle continue par ailleurs de faire des gains substantiels au détriment de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Affichant un taux net de –0,30 %, l'**Abitibi-Témiscamingue** est la seule autre région de la zone éloignée à avoir vu ses pertes s'atténuer en 2015-2016, quoiqu'assez marginalement. Son solde migratoire interne se chiffre à –433 personnes, comparativement à –539 personnes l'année précédente. La région est déficitaire ou maintient des soldes près de zéro avec la plupart des régions, à l'exception notable du Nord-du-Québec. Soulignons que si le déficit de la dernière année est loin d'être aussi important qu'au début des années 2000, quand il était d'environ 2 000 personnes annuellement, il contraste avec les légers gains ou les soldes presque nuls des années 2010-2011 à 2012-2013.

Avec un solde de –197 personnes en 2015-2016, la région de **Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine** augmente légèrement ses pertes nettes (–134 personnes l'année précédente). Cette variation est due à une hausse des sortants qui est supérieure à l'augmentation, très faible, des entrants. Montréal et la Montérégie sont les deux régions avec lesquelles la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a enregistré ses plus forts gains nets au cours des dernières années, mais ils ne compensent généralement pas les pertes subies au profit du Bas-Saint-Laurent ou de la Capitale-Nationale.

Le **Saguenay–Lac-Saint-Jean** enregistre pour sa part un taux net de –0,37 %, l'équivalent d'un déficit de –1 000 personnes, comparativement à –550 l'année précédente. Il s'agit du résultat le plus défavorable à la région en dix ans. La détérioration du solde s'explique autant par la baisse des entrants que par l'augmentation du nombre de sortants. Les plus lourds déficits continuent de se faire par rapport à la Capitale-Nationale et, dans une moindre mesure, Montréal.

Le **Nord-du-Québec** ne connaît pas non plus une année très favorable du point de vue de la migration interrégionale, son solde négatif s'accentuant de plus du double pour s'établir à –330 personnes en 2015-2016. Cela correspond à un taux net de –0,76 %. Le Nord-du-Québec a connu une légère hausse de ses sortants, mais c'est surtout une baisse des entrants qui explique la détérioration de son solde interrégional. Comme évoqué plus haut, le déficit migratoire de la région avec l'Abitibi-Témiscamingue s'est particulièrement accentué en 2015-2016.

Enfin, c'est la **Côte-Nord** qui connaît le déficit relatif le plus lourd de toutes les régions (–1,59 %), soit une perte de 1 479 personnes en terme absolu. Déjà important en 2013-2014 et 2014-2015, le déficit s'est accentué pour la cinquième année consécutive. Contrairement aux deux années précédentes, le nombre de sortants n'a pas augmenté, mais le nombre d'entrants a poursuivi sa tendance à la baisse. Au cours des deux dernières années, la Côte-Nord a été déficitaire dans ses échanges avec toutes les autres régions administratives du Québec, sans exception. Elle l'est tout particulièrement avec la Capitale-Nationale, de loin la région avec qui le déficit s'est le plus accentué lors de la dernière année. Si les autres régions de la zone éloignée maintiennent des pertes nettes inférieures à ce qu'elles étaient à la fin des années 1990 et au début des années 2000, la Côte-Nord s'en rapproche quant à elle de plus en plus.

Les gains et les pertes par groupe d'âge dans les régions

En fonction de leurs caractéristiques, les régions attirent et retiennent mieux les personnes de certains groupes d'âge. C'est pourquoi la plupart des régions sont déficitaires dans certains groupes, mais gagnantes dans d'autres (figure 4). Les jeunes adultes convergent par exemple vers les régions où se trouvent des institutions d'enseignement postsecondaire. Par la suite, la répartition des emplois et la facilité d'accès à la propriété gagnent en importance dans le choix du lieu de résidence. La transition vers la retraite peut aussi s'accompagner d'autres préférences résidentielles, tout comme l'arrivée aux grands âges.

Montréal : pas de nouvelle réduction des pertes chez les jeunes familles

Montréal affiche des pertes dans tous les grands groupes d'âge, à l'exception des 15-24 ans. Les gains faits chez ces derniers résultent notamment de l'afflux d'étudiants en provenance des autres régions. Montréal maintient un taux net de migration interrégionale d'environ 1,5 % dans ce groupe d'âge depuis une douzaine d'années. Ce taux était plus élevé à la fin des années 1990 et au tout début des années 2000, quand il a atteint jusqu'à 3,5 %. De façon générale, la mobilité des jeunes québécois s'est réduite depuis cette période, mais ceux qui migrent choisissent aussi un peu moins souvent qu'avant de se diriger vers Montréal[5].

Si la région de Montréal est perdante dans tous les autres groupes d'âge, c'est chez les 0-14 ans et les 25-44 ans, qu'on peut associer aux jeunes familles, que le déficit est le plus important. Les pertes chez les 25-44 ans suggèrent que les migrations des jeunes adultes vers Montréal sont souvent de nature temporaire, qu'elles soient suivies d'un retour dans la région d'origine ou de l'installation dans une autre région, notamment dans les régions de la zone adjacente. Par ailleurs, le déficit chez les 0-14 ans indique que la rétention des familles avec enfants reste un enjeu pour Montréal. Si les pertes dans ces deux groupes d'âge s'étaient réduites depuis le début de la décennie, la dernière année va à l'encontre de cette tendance, spécialement chez les 0-14 ans. Il est toutefois trop tôt pour distinguer entre un renversement durable ou une fluctuation ponctuelle de l'indicateur.

Zone adjacente : gains presque nuls chez les 25-44 ans à Laval

Les quatre régions de la zone adjacente ont en commun d'être déficitaires chez les 15-24 ans, mais de faire des gains au chapitre des migrations familiales. De fait, ces régions sont gagnantes chez les 0-14 ans et les 25-44 ans, souvent au détriment de Montréal. Ces gains sont toutefois moindres si on les compare à ce qu'ils étaient il y a quelques années, tout particulièrement dans le cas de Laval, mais également

Figure 4

Taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, régions administratives du Québec, 2015-2016

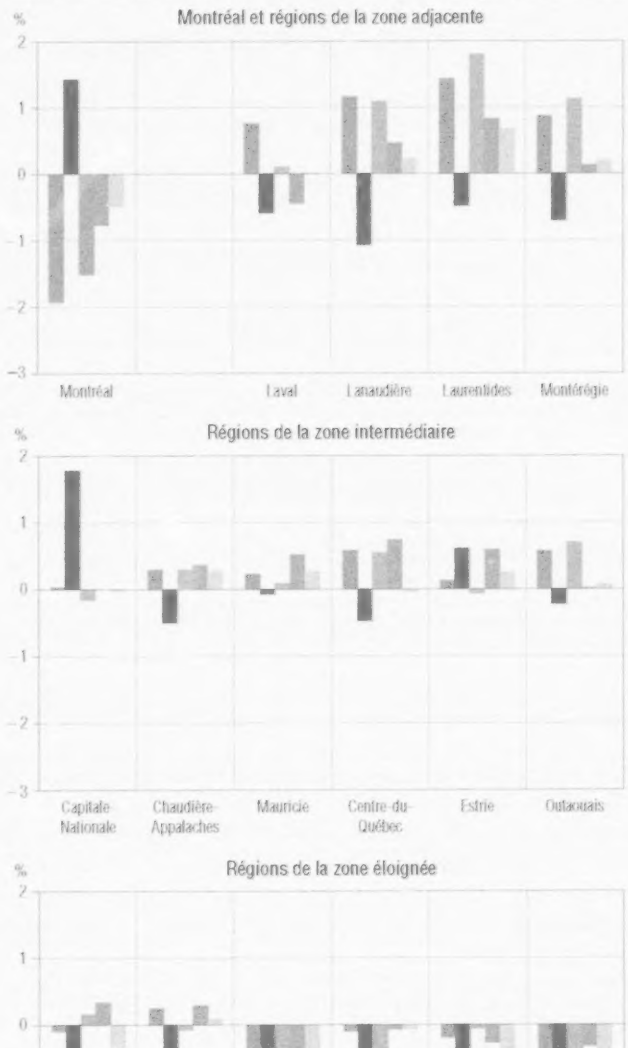

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

5. En 2015-2016, parmi les migrants âgés de 15 à 24 ans, 31,0 % de ceux ayant migré au départ d'une région autre que Montréal avaient Montréal comme destination. En 1998-99, cette proportion était de 38,5 %. Si Montréal attire une part moindre des jeunes migrants, elle demeure tout de même la principale destination des 15-24 ans.

de Lanaudière. Laval affiche en fait un taux pratiquement nul en 2015-2016 chez les 25-44 ans, car les pertes nettes dans ce groupe d'âge face aux autres régions adjacentes sont presque équivalentes aux gains face à Montréal. Le taux des 0-14 ans à Laval reste quant à lui positif, mais il subit aussi une baisse notable. Les taux des 0-14 ans et des 25-44 ans affichent au contraire une hausse au cours de la dernière année dans les autres régions adjacentes. Les Laurentides, Lanaudière et la Montérégie font également des gains chez les 45-64 ans et les 65 ans et plus, tandis que Laval équilibre ses échanges chez les 65 ans et plus, mais est déficitaire chez les 45-64 ans. Soulignons que comparativement aux autres régions, la région des Laurentides présente des pertes limitées chez les 15-24 ans et enregistre les gains les plus élevés dans tous les autres groupes d'âge.

Zone intermédiaire : les groupes d'âge déficitaires se font rares

En termes relatifs, c'est la Capitale-Nationale qui fait les gains migratoires les plus importants chez les 15-24 ans (1,78 %). Cela n'est pas étonnant puisqu'elle est dotée de plusieurs institutions d'enseignement postsecondaire. En nombre absolu, son solde chez les 15-24 ans (1 350 personnes) reste toutefois inférieur à celui de Montréal (3 000 personnes). Relativement stables depuis trois ans, les gains de la Capitale-Nationale dans ce groupe d'âge sont également inférieurs à la moyenne de 1 800 observée au cours de la décennie 2000-2010. Dans les autres groupes d'âge, les flux en direction ou en provenance de la Capitale-Nationale sont plus équilibrés, mais on enregistre de faibles pertes chez les 25-44 ans (généralement concentrées chez les 25-34 ans).

La Chaudière-Appalaches fait pour sa part des gains dans tous les groupes d'âge, à l'exception des 15-24 ans, à un niveau similaire dans chacun d'eux. Au Centre-du-Québec, les gains non négligeables des dernières années chez les aînés s'effacent complètement en 2015-2016, mais la hausse du taux chez les 0-14 ans, et encore plus celle chez les 45-64 ans, compensent largement. Comme c'est généralement le cas, l'Outaouais est surtout gagnante au chapitre des migrations familiales, et elle améliore son solde dans les trois groupes les plus jeunes. La Mauricie réduit ses pertes chez les 15-24 ans jusqu'à les éliminer presque complètement, mais c'est chez les 45-64 ans qu'elle enregistre les plus forts taux. L'Estrie affiche également un assez fort taux chez les 45-64 ans, plus spécifiquement chez les 55-64 ans, soit autour de l'âge de la retraite. Soulignons que l'Estrie est la seule autre région, avec Montréal et la Capitale-Nationale, où le solde est positif chez les 15-24 ans en 2015-2016. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un résultat inusité pour l'Estrie, la région est plus fréquemment déficitaire dans ce groupe d'âge, malgré la présence d'institutions d'enseignement postsecondaire.

Zone éloignée : seuls le Bas-Saint-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue améliorent leur bilan chez les jeunes adultes

Les régions de la zone éloignée se démarquent généralement par des pertes assez marquées chez les 15-24 ans. En 2015-2016, c'est la Côte-Nord qui connaît le déficit le plus marqué chez les jeunes adultes, avec un taux net de –3,5 % qui équivaut à une perte de 360 personnes. Cette région est aussi perdante dans tous les autres groupes d'âge et les déficits se creusent partout, sauf chez les 45-64 ans.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec affichent aussi des résultats négatifs dans tous les groupes d'âge en 2015-2016. Les pertes du Nord-du-Québec s'accentuent particulièrement chez les 15-24 ans, elles qui étaient pratiquement nulles en 2014-2015, mais qui s'élèvent à près de 100 personnes cette année. En Abitibi-Témiscamingue, elles se sont légèrement atténuées dans tous les groupes d'âge, à l'exception des 65 ans et plus. S'il est habituel pour le Nord-du-Québec d'être déficitaire dans tous les groupes d'âge, les 0-14 ans et les 25-44 ans ont fréquemment fait des gains au cours de la dernière décennie en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ainsi qu'en de rares occasions sur la Côte-Nord.

Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affichent de légers gains dans certains groupes d'âge, mais ceux-ci ne parviennent pas à compenser les pertes dans les autres groupes, particulièrement chez les 15-24 ans. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche d'ailleurs les taux les plus négatifs chez les jeunes adultes après la Côte-Nord. En revanche, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine maintiennent depuis plusieurs années un taux positif chez les 45-64 ans, faisant partie des destinations appréciées des retraités. À cet égard, l'accroissement du nombre de personnes âgées dans l'ensemble du Québec pourrait entraîner la hausse du solde migratoire de ces régions au cours des prochaines années, tout en accentuant légèrement leur vieillissement.

Un aperçu à l'échelle des MRC

La plupart des régions administratives comptent des zones avantagées par la migration interne et d'autres qui le sont moins. C'est ce qu'on peut voir sur la carte de la page 12, qui illustre les taux nets de migration interne en 2015-2016 pour chacune des 104 MRC du Québec. Le tableau 4 présente également les soldes, ventilés par grand groupe d'âge. Ces résultats découlent des échanges migratoires avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. Toutes les régions regroupent un ensemble de MRC, à l'exception de Montréal et de Laval dont les résultats ne sont pas repris ici. Notons que les données migratoires par MRC sont disponibles depuis 2001-2002 pour la plupart des MRC, ce qui permet de comparer les résultats sur un total de quinze années d'observation, sauf exception[6].

Au total, 305 800 personnes ont changé de MRC de résidence entre le 1er juillet 2015 et le 1er juillet 2016, soit près de 4 % de la population du Québec. Globalement, 56 des 104 MRC ont enregistré des gains migratoires et 32 d'entre elles ont été déficitaires, tandis que 16 autres ont plutôt équilibré leurs échanges, leurs gains ou pertes se limitant à moins de 0,1 % de leur population.

Parmi les MRC affichant les plus forts gains migratoires, la majorité d'entre elles se situent dans la région des **Laurentides**. Pour la cinquième année consécutive, Mirabel se classe au premier rang de toutes les MRC avec un taux net de 2,17 %, ce qui représente toutefois une baisse notable par rapport à 2014-2015 (3,09 %). Après une réduction presque continue de ses gains au cours de la décennie 2000, la MRC avait rehaussé son taux et le maintenait autour de 3 % depuis quatre ans. Trois autres MRC des Laurentides se positionnent parmi celles affichant un taux supérieur à 1 % (en vert foncé sur la carte), dont la MRC de La Rivière-du-Nord qui augmente en 2015-2016 son taux à 1,89 %, ce qui la place au deuxième rang de toutes MRC. En nombre absolu, c'est en fait La Rivière-du-Nord qui affiche le plus fort solde d'entre toutes, avec un gain net de près de 2 400 personnes, contre près de 1 100 pour Mirabel. Les MRC des Pays-d'en-Haut (1,53 %) et des Laurentides (1,08 %) sont les deux autres MRC les plus attractives de la région administrative. La MRC d'Argenteuil est au contraire celle qui affiche le plus faible taux de la région en 2015-2016 (0,22 %), après une baisse marquée par rapport à l'année précédente.

Dans **Lanaudière**, les MRC de Montcalm (1,40 %) et de Matawinie (1,33 %) affichent les plus forts taux, respectivement au 5e et au 6e rang à l'échelle du Québec. Les taux varient relativement peu par rapport à l'année précédente, sauf celui de la MRC des Moulins qui augmente de 0,14 % à 0,45 %. En nombre absolu, ces trois MRC ont chacune gagné environ 700 personnes en 2015-2016, tandis que Joliette, avec un taux de 0,44 % semblable à celui de la MRC des Moulins, a enregistré un gain de près de 300 personnes. L'Assomption ne fait pratiquement plus de gains (0,08 %) depuis trois ans et la MRC de D'Autray (0,19 %) n'en fait généralement guère plus.

Dans les Laurentides et Lanaudière, toutes les MRC enregistrent des soldes positifs, notamment parce qu'elles sont gagnantes vis-à-vis Montréal et Laval. Parmi les MRC affichant un taux supérieur à 1 %, celles situées aux limites de la région métropolitaine de Montréal (Mirabel, La Rivière-du-Nord et Montcalm) font leurs principaux gains chez les 25-44 ans, tandis que celles plus éloignées (Les Pays-d'en-Haut, Matawinie et la MRC des Laurentides) le font chez les 45-64 ans. Les MRC les plus au sud de ces deux régions administratives affichent des résultats généralement positifs, mais dans une moindre mesure. Elles ont été plus favorisées au début des années 2000, mais ont dans l'ensemble vu leurs gains se réduire par la suite.

En **Montérégie**, plusieurs MRC situées non loin de Montréal et de Longueuil présentent un bilan migratoire avantageux, dont Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry et Roussillon, où les taux se situent entre 0,6 % et 0,9 %. Ce sont cependant des MRC plus éloignées qui affichent les meilleurs taux, soit Les Jardins-de-Napierville et Brome-Missisquoi. Cette dernière maintient un taux proche de 1 % depuis plusieurs années, tandis que la MRC des Jardins-de-Napierville obtient son taux le plus élevé des quinze dernières années (1,57 %), tout comme Les Maskoutains (0,31 %) et Le Haut-Saint-Laurent (0,41 %), à des niveaux plus modérés. Le taux de Longueuil (0,11 %) est quant à lui comparable à celui de l'an passé. La Vallée-du-Richelieu et Rouville ont déjà connu de forts gains migratoires au cours de la décennie 2000, mais leurs taux en 2015-2016 sont parmi les plus faibles des dernières années. La MRC d'Acton obtient quant à elle l'un des plus faibles taux nets observés en Montérégie depuis quinze ans (–0,61 %), elle qui avait enregistré un rare solde positif il y a un an.

La périphérie de Québec compte elle aussi une MRC fortement bénéficiaire de la migration interne, La Jacques-Cartier, où le taux de 1,05 % est toutefois le plus bas enregistré depuis quinze ans. Les gains sont moindres, mais tout de même appréciables dans La Côte-de-Beaupré (0,93 %) et Portneuf (0,53 %), en hausse dans la première et en baisse dans la seconde. Ces trois MRC obtiennent la vaste majorité de leurs migrants au détriment de Québec, dont le bilan pratiquement nul (0,03 %) est le moins élevé depuis le taux légèrement négatif de 2009-2010. Ailleurs dans la région de la **Capitale-Nationale**,

6. Les données de la MRC Eeyou Istchee sont disponibles depuis 2007-2008, année à partir de laquelle elle est scindée de la Jamésie. Les résultats de cette dernière sont donc disponibles dans un découpage territorial comparable depuis la même période. Les données de la MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska sont disponibles en géographie actuelle à partir de 2009-2010 en raison d'un changement de découpage territorial. D'autres MRC ont connu des changements toponymiques depuis 2001-2002, mais leur découpage territorial reste comparable d'une année à l'autre.

L'Île-d'Orléans et la MRC de Charlevoix équilibrent elles aussi leurs échanges (avec un taux de 0,09 % toutes deux), tandis que la MRC de Charlevoix-Est, avec un taux de −0,89 %, accentue ses pertes pour une quatrième année consécutive.

De l'autre côté du fleuve, dans la région de la **Chaudière-Appalaches**, les gains relatifs les plus importants sont enregistrés dans Lotbinière (0,75 %). Ses gains se font surtout par rapport aux MRC de Québec et de Lévis. Cette dernière augmente encore cette année son taux (0,32 %) en rehaussant ses gains aux dépens de la Capitale-Nationale et en abaissant ses pertes par rapport au reste de la région de la Chaudière-Appalaches. Ses gains sont particulièrement concentrés chez les 65 ans et plus. Les autres MRC de la région présentent des soldes généralement positifs, quatre d'entre elles enregistrant même leur meilleur bilan des quinze dernières années (Les Appalaches, Les Etchemins, L'Islet et Robert-Cliche). La Nouvelle-Beauce affiche au contraire son plus faible bilan en quinze ans avec un taux de −0,06 %, le seul qui soit négatif dans la région, très près toutefois du point d'équilibre entre sortants et entrants. La MRC de Beauce-Sartigan se maintient quant à elle dans des valeurs positives (0,07 %), mais la baisse est marquée par rapport à l'année précédente (0,38 % en 2014-2015).

En **Outaouais**, la MRC de Papineau affiche le taux net le plus élevé pour la troisième année consécutive (0,70 %). Elle est suivie des MRC des Collines-de-l'Outaouais (0,52 %) et de Gatineau (0,23 %), où les gains sont toutefois plus importants en nombres absolus. Toutes les MRC de la région ont rehaussé leur solde par rapport à l'an passé. La Vallée-de-la-Gatineau reste déficitaire, mais elle atténue presque complètement ses pertes, qui passent de −0,70 % en 2014-2015 à −0,14 % en 2015-2016.

En **Mauricie**, Trois-Rivières reste la grande gagnante en nombre absolu, tandis que Mékinac affiche exceptionnellement le plus fort taux net (0,71 %) grâce à des gains concentrés chez les 45-64 ans. Si la MRC des Chenaux présentait les plus forts taux depuis quelques années, elle chute cette année à l'avant-dernier rang (−0,52 %), devant La Tuque qui affiche généralement les plus fortes pertes relatives (−1,08 % en 2015-2016).

Dans le **Centre-du-Québec**, Drummond maintient sa position de tête avec un taux de 0,51 %, malgré une légère baisse par rapport à l'année précédente. Bécancour et Arthabaska améliorent au contraire leur bilan migratoire (taux respectifs de 0,43 % et 0,39 %), ce qui place les trois MRC de tête à des niveaux assez rapprochés d'un point de vue relatif. Drummond se démarque toutefois d'un point de vue absolu avec un solde de 519 personnes, un gain près de deux fois supérieur à celui d'Arthabaska (277 personnes).

En **Estrie**, Memphrémagog continue d'afficher le taux net le plus élevé en 2015-2016 (0,73 %), mais ce bilan migratoire est l'un de ses plus faibles des quinze dernières années. Après avoir été légèrement déficitaire en 2014-2015, Sherbrooke se repositionne parmi les MRC gagnantes (0,24 %). En nombre absolu, ses gains sont similaires à ceux de Memphrémagog, soit près de 400 personnes. Toutes les autres MRC de la région, à l'exception du Haut-Saint-François qui demeure déficitaire, enregistrent une amélioration de leur bilan migratoire, notamment Le Granit qui connaît son meilleur résultat en quinze ans (0,30 %). Le Val-Saint-François améliore également son taux de manière notable (0,63 %), ce qui place la MRC au deuxième rang dans la région, derrière Memphrémagog.

Parmi les 33 MRC situées dans la zone dite éloignée, seules cinq MRC font des gains substantiels, tandis que quatre autres équilibrent leurs échanges migratoires. Le **Bas-Saint-Laurent** compte à lui seul trois des cinq MRC affichant un taux positif, soit Rimouski-Neigette, Les Basques et Rivière-du-Loup, toutes autour de 0,3 %. De plus, La Mitis se range parmi les MRC équilibrant leurs échanges en 2015-2016 avec un taux de 0,07 %. Il s'agit d'une amélioration marquée, car toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent, sauf Rimouski-Neigette, affichaient un taux négatif il y a un an. La MRC des Basques a particulièrement amélioré son bilan, passant d'un taux déficitaire de −0,37 % en 2014-2015 à un gain record de 0,35 %, le plus fort de la région cette année. Rimouski-Neigette reste toutefois la MRC qui gagne le plus de résidants en nombre absolu (151 personnes), mais ce résultat est loin des soldes migratoires d'environ 500 personnes de 2010-2011 et 2013-2014.

En **Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine**, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et Le Rocher-Percé sont les seules MRC qui améliorent leur bilan par rapport à l'année précédente. Le Rocher-Percé affiche le meilleur solde et le taux net le plus élevé de la région en 2015-2016 (+53 personnes, soit 0,30 %). Cette position revenait l'an dernier à la MRC d'Avignon, qui équilibre plutôt ses échanges cette année.

Parmi les autres régions de la zone éloignée, seule la MRC du Fjord-du-Saguenay enregistre un solde migratoire interne positif (0,45 %). Les gains sont courants pour elle depuis une dizaine d'années, mais ce n'était pas le cas il y a un an. Ailleurs au **Saguenay–Lac-Saint-Jean**, les pertes sont parmi les plus limitées des dernières années dans Le Domaine-du-Roy (−0,23 %), mais elles augmentent de façon notable dans Lac-Saint-Jean-Est (−0,29 %) et dans Saguenay (−0,53 %). Cette dernière affiche le plus faible taux de la région, quoique celui de Maria-Chapdelaine s'en rapproche grandement (−0,46 %). Soulignons qu'il s'agit pour Saguenay du bilan le plus défavorable depuis 2004-2005.

En **Abitibi-Témiscamingue**, les MRC de Témiscamingue (−0,73 %) et d'Abitibi (−0,66 %) voient leurs pertes se creuser par rapport à l'année précédente, contrairement à La Vallée-de-l'Or et Abitibi-Ouest où elles s'atténuent. Rouyn-Noranda est la MRC qui affiche le meilleur résultat de la région, elle qui compte autant de sorties que d'entrées, une situation d'équilibre qui se répète fréquemment depuis douze ans.

Dans le **Nord-du-Québec**, la MRC de Jamésie accentue des pertes (–1,67 %) qui étaient déjà importantes l'année précédente (–0,88 %). Le bilan migratoire est légèrement négatif dans Eeyou Istchee (–0,21 %), mais plus déficitaire dans l'Administration régionale Kativik (–0,54 %), qui avait plutôt équilibré ses échanges en 2014-2015.

Enfin, c'est sur la **Côte-Nord** que se trouvent quatre des cinq MRC les plus déficitaires du Québec en termes relatifs, dont Caniapiscau qui affiche encore cette année le taux le plus bas d'entre toutes, à –3,97 %. En nombre absolu, cela représente près de 160 personnes, ce qui est moindre que Sept-Rivières et Manicouagan qui perdent chacune plus de 500 personnes. Ces deux MRC affichent des taux avoisinant –1,70 %, ce qui est également le cas de la Minganie. Comme l'an passé, c'est La Haute-Côte-Nord et Le Golfe-du-Saint-Laurent qui enregistrent les bilans les moins déficitaires de la région, avec des pertes nettes toutefois non négligeables de –0,79 % et –0,71 %, respectivement.

Conclusion

La dynamique migratoire interrégionale au Québec est dominée par quelques grandes tendances. Au centre du système migratoire, Montréal est largement déficitaire dans ses échanges avec les autres régions administratives, surtout au profit des régions qui lui sont adjacentes. Laval continue de faire des gains vis-à-vis Montréal, mais ils se sont grandement réduits, alors que ses déficits face aux autres régions adjacentes se maintiennent ou s'accroissent. Cela lui confère un solde légèrement déficitaire en 2015-2016, une première depuis que cet indicateur est compilé. Les grandes gagnantes au chapitre de la migration interne se trouvent donc autour de Montréal et Laval, avec la région des Laurentides en tête en terme relatif (plus fort taux net), celle-ci rattrapant presque la Montérégie en terme absolu (première du point de vue du solde).

Les régions de la zone intermédiaire sont quant à elles habituellement gagnantes dans leurs échanges migratoires, mais avec des gains le plus souvent inférieurs à ceux des régions adjacentes à Montréal. Le Centre-du-Québec a connu une nette amélioration de son solde migratoire au cours de la dernière décennie et affiche depuis sept ans le taux net de migration interne le plus élevé parmi ce groupe de régions. La Chaudière-Appalaches a également augmenté ses gains, si bien qu'elle enregistre en 2015-2016 son plus fort taux depuis au moins dix-huit ans. Le solde de la Capitale-Nationale poursuit au contraire son déclin, en s'abaissant à son plus faible niveau depuis le début des années 2000.

Dans les régions de la zone éloignée, l'atténuation des pertes migratoires internes qui a marqué la décennie 2000 ne s'est généralement pas poursuivie au cours des dernières années. Après avoir enregistré de très faibles pertes ou même de légers gains au cours de la période 2009-2012, toutes ces régions, sauf le Bas-Saint-Laurent, ont maintenu ou accentué des pertes, sans toutefois revenir aux déficits marqués de la fin des années 1990 et du début des années 2000. C'est sur la Côte-Nord que le déficit s'est le plus fortement creusé au cours des quatre dernières années.

Environ 2,4 % des Québécois migrent chaque année entre les régions administratives, ce qui représente près de 200 000 personnes. Bien qu'elle n'ait aucun effet direct sur la taille de la population totale du Québec, la migration interne est un phénomène déterminant à plus petite échelle. Source de gains dans certaines régions et de pertes dans d'autres, elle joue un rôle majeur dans l'accroissement démographique régional et dans l'évolution de la répartition de la population québécoise. De plus, le profil par âge des migrants internes contribue à ralentir ou à accélérer le vieillissement dans certaines régions. Par exemple, les régions qui perdent des jeunes et qui attirent des personnes plus âgées, comme le Bas-Saint-Laurent ou la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, voient leur vieillissement s'accentuer en raison de la migration interne.

Références

LACHANCE, Jean-François et Frédéric F. PAYEUR (2012). « Le profil migratoire des aînés sur le territoire québécois au cours de la période 2006-2011 », dans : RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER, *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 235-252.

Carte 1

Taux net de migration interne, MRC du Québec, 2015-2016

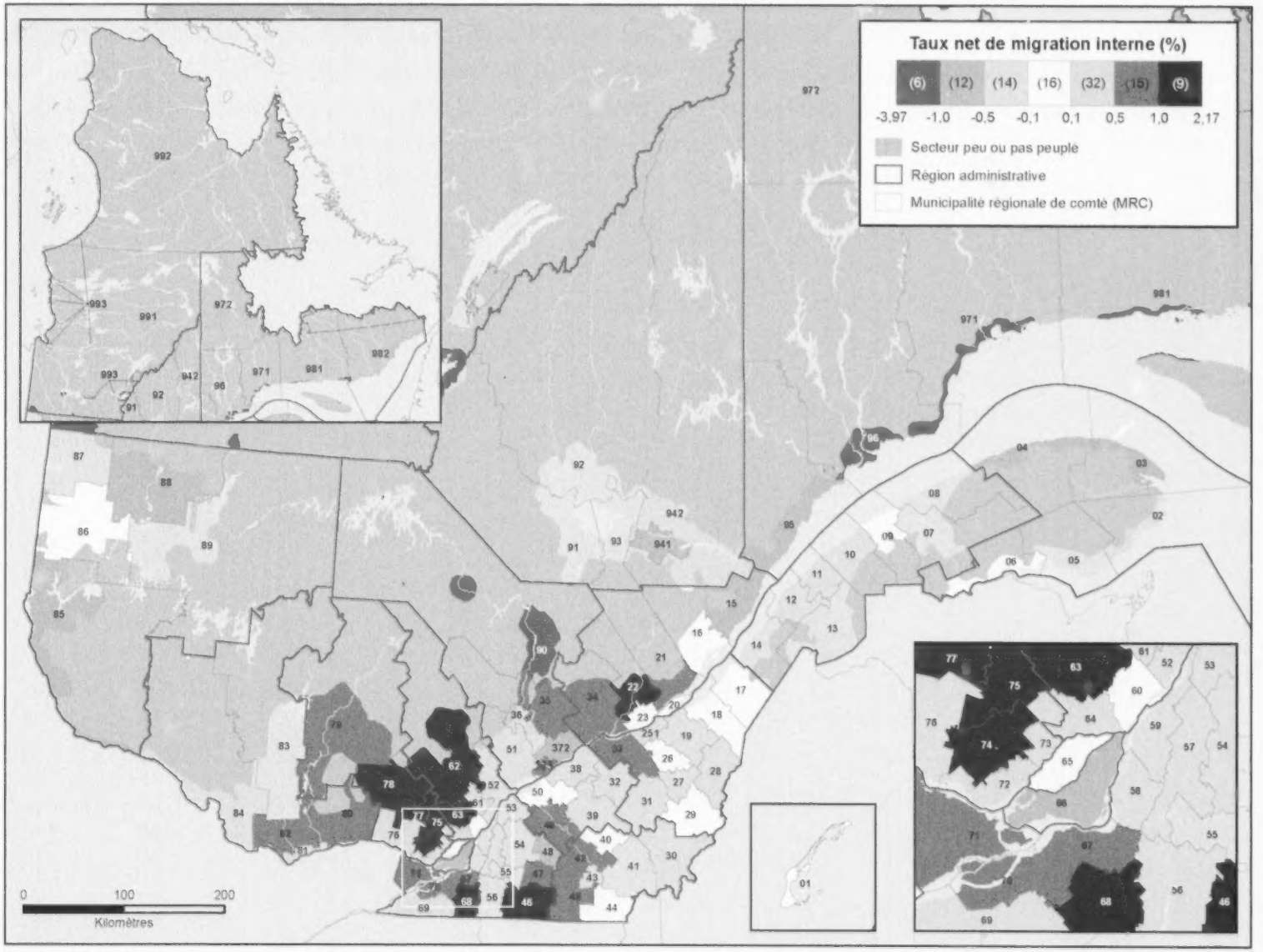

Note : Le nom des MRC se trouve dans le tableau 4.

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ ; découpage administratif SDA 2015, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ; secteur peu ou pas peuplé : écoumène de la population Statistique Canada 2011 au 1:20 000 000 modifié par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2009-2010 à 2015-2016

Région administrative	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
	Solde (n)						
Montréal	−23 640	−22 207	−20 492	−17 739	−14 981	−14 583	−16 609
Zone adjacente							
Laval	3 099	1 844	1 173	1 102	760	379	−178
Lanaudière	4 324	3 933	4 173	2 956	2 502	1 993	2 581
Laurentides	5 162	4 482	5 534	4 698	4 424	5 068	5 801
Montérégie	6 502	6 260	5 337	5 745	4 928	5 458	6 286
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	2 172	2 554	1 912	2 094	1 640	1 354	1 042
Chaudière-Appalaches	754	525	606	386	427	832	957
Mauricie	353	353	402	606	751	541	710
Centre-du-Québec	881	996	837	951	748	761	913
Estrie	386	234	314	482	687	503	930
Outaouais	1 312	1 017	243	171	540	580	1 011
Zone éloignée							
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	146	99	−1	−336	−369	−134	−197
Bas-Saint-Laurent	−162	−28	−46	−136	−233	−173	−5
Côte-Nord	−313	37	−306	−417	−915	−1 339	−1 479
Saguenay–Lac-Saint-Jean	−396	3	332	−307	−334	−550	−1 000
Abitibi-Témiscamingue	−407	53	153	−7	−293	−539	−433
Nord-du-Québec	−173	−154	−171	−249	−282	−151	−330
	Taux net (%)						
Montréal	−1,28	−1,20	−1,10	−0,95	−0,80	−0,77	−0,88
Zone adjacente							
Laval	0,79	0,46	0,29	0,27	0,18	0,09	−0,04
Lanaudière	0,94	0,84	0,88	0,62	0,52	0,41	0,52
Laurentides	0,95	0,81	0,99	0,83	0,77	0,87	0,99
Montérégie	0,46	0,43	0,37	0,39	0,33	0,37	0,42
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	0,32	0,37	0,28	0,30	0,23	0,19	0,15
Chaudière-Appalaches	0,19	0,13	0,15	0,09	0,10	0,20	0,23
Mauricie	0,14	0,14	0,15	0,23	0,29	0,21	0,27
Centre-du-Québec	0,38	0,43	0,36	0,40	0,32	0,32	0,38
Estrie	0,13	0,08	0,10	0,16	0,22	0,16	0,30
Outaouais	0,37	0,28	0,07	0,05	0,15	0,16	0,27
Zone éloignée							
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,15	0,10	0,00	−0,35	−0,39	−0,14	−0,21
Bas-Saint-Laurent	−0,08	−0,01	−0,02	−0,07	−0,12	−0,09	0,00
Côte-Nord	−0,33	0,04	−0,32	−0,44	−0,96	−1,42	−1,59
Saguenay–Lac-Saint-Jean	−0,15	0,00	0,12	−0,11	−0,12	−0,20	−0,37
Abitibi-Témiscamingue	−0,28	0,04	0,11	0,00	−0,20	−0,37	−0,30
Nord-du-Québec	−0,43	−0,39	−0,42	−0,61	−0,68	−0,36	−0,78

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 2

Entrants et taux d'entrée par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2009-2010 à 2015-2016

Région administrative	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
	Entrants (n)						
Montréal	40 440	39 583	40 760	37 838	38 618	38 188	38 087
Zone adjacente							
Laval	22 249	20 654	20 323	18 889	18 185	17 718	18 037
Lanaudière	20 797	20 333	20 781	18 864	18 382	17 607	18 140
Laurentides	22 859	22 178	23 239	21 615	21 424	21 536	22 201
Montérégie	37 867	36 723	37 074	34 361	33 644	33 813	34 775
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	16 892	16 829	16 730	15 754	15 139	14 838	15 006
Chaudière-Appalaches	9 468	9 282	9 241	8 733	8 453	8 724	8 679
Mauricie	6 305	6 283	6 399	6 142	6 289	6 016	6 241
Centre-du-Québec	7 137	7 214	7 076	6 834	6 879	6 654	6 677
Estrie	7 841	7 606	7 781	7 238	7 503	7 282	7 390
Outaouais	5 646	5 274	4 934	4 629	4 740	4 821	5 181
Zone éloignée							
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 358	2 361	2 342	1 918	1 930	1 841	1 867
Bas-Saint-Laurent	3 983	4 054	3 987	3 709	3 554	3 430	3 595
Côte-Nord	2 352	2 629	2 593	2 376	2 020	1 704	1 528
Saguenay–Lac-Saint-Jean	3 953	4 036	4 283	3 650	3 516	3 377	3 145
Abitibi-Témiscamingue	2 396	2 515	2 719	2 424	2 138	1 925	2 053
Nord-du-Québec	998	1 063	1 101	988	954	989	847
	Taux d'entrée (%)						
Montréal	2,19	2,13	2,19	2,03	2,06	2,02	2,01
Zone adjacente							
Laval	5,67	5,18	5,03	4,63	4,40	4,26	4,31
Lanaudière	4,52	4,36	4,39	3,93	3,79	3,60	3,68
Laurentides	4,20	4,00	4,15	3,81	3,73	3,72	3,79
Montérégie	2,65	2,54	2,54	2,34	2,27	2,26	2,31
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	2,49	2,46	2,43	2,27	2,16	2,10	2,11
Chaudière-Appalaches	2,36	2,29	2,27	2,14	2,06	2,11	2,09
Mauricie	2,42	2,41	2,45	2,35	2,40	2,29	2,37
Centre-du-Québec	3,10	3,10	3,03	2,91	2,90	2,79	2,79
Estrie	2,59	2,51	2,53	2,35	2,41	2,33	2,36
Outaouais	1,60	1,48	1,36	1,27	1,29	1,30	1,39
Zone éloignée							
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,47	2,47	2,46	2,02	2,04	1,97	2,01
Bas-Saint-Laurent	2,01	2,05	2,02	1,88	1,80	1,74	1,83
Côte-Nord	2,49	2,78	2,73	2,50	2,12	1,81	1,64
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,46	1,48	1,57	1,34	1,28	1,23	1,15
Abitibi-Témiscamingue	1,66	1,74	1,87	1,66	1,46	1,31	1,41
Nord-du-Québec	2,51	2,66	2,71	2,40	2,29	2,37	2,00

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 3

Sortants et taux de sortie par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2009-2010 à 2015-2016

Région administrative	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
	Sortants (n)						
Montréal	64 080	61 790	61 252	55 577	53 599	52 771	54 696
Zone adjacente							
Laval	19 150	18 810	19 150	17 787	17 425	17 339	18 215
Lanaudière	16 473	16 400	16 608	15 908	15 880	15 614	15 559
Laurentides	17 697	17 696	17 705	16 917	17 000	16 468	16 400
Montérégie	31 365	30 463	31 737	28 616	28 716	28 355	28 489
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	14 720	14 275	14 818	13 661	13 499	13 484	13 965
Chaudière-Appalaches	8 715	8 758	8 635	8 347	8 026	7 892	7 722
Mauricie	5 952	5 930	5 997	5 536	5 538	5 475	5 531
Centre-du-Québec	6 256	6 218	6 239	5 883	6 131	5 893	5 764
Estrie	7 455	7 373	7 466	6 756	6 816	6 779	6 460
Outaouais	4 334	4 258	4 692	4 458	4 200	4 241	4 169
Zone éloignée							
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 212	2 262	2 343	2 254	2 299	1 975	2 064
Bas-Saint-Laurent	4 145	4 082	4 033	3 845	3 787	3 603	3 600
Côte-Nord	2 665	2 592	2 899	2 793	2 935	3 043	3 007
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 349	4 033	3 951	3 957	3 850	3 927	4 144
Abitibi-Témiscamingue	2 803	2 462	2 566	2 431	2 431	2 464	2 486
Nord-du-Québec	1 171	1 217	1 272	1 237	1 236	1 140	1 177
	Taux de sortie (%)						
Montréal	3,46	3,33	3,29	2,98	2,85	2,80	2,89
Zone adjacente							
Laval	4,88	4,72	4,74	4,36	4,22	4,17	4,35
Lanaudière	3,58	3,51	3,51	3,32	3,27	3,19	3,16
Laurentides	3,25	3,19	3,16	2,99	2,96	2,84	2,80
Montérégie	2,20	2,11	2,18	1,95	1,94	1,90	1,89
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	2,17	2,09	2,15	1,97	1,93	1,91	1,97
Chaudière-Appalaches	2,17	2,16	2,12	2,04	1,95	1,91	1,86
Mauricie	2,28	2,27	2,29	2,11	2,11	2,08	2,10
Centre-du-Québec	2,72	2,67	2,67	2,50	2,59	2,47	2,41
Estrie	2,46	2,43	2,43	2,19	2,19	2,17	2,06
Outaouais	1,22	1,19	1,29	1,22	1,14	1,14	1,12
Zone éloignée							
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,32	2,37	2,46	2,37	2,44	2,11	2,22
Bas-Saint-Laurent	2,10	2,07	2,04	1,95	1,92	1,83	1,83
Côte-Nord	2,82	2,74	3,05	2,94	3,09	3,22	3,23
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,60	1,48	1,45	1,45	1,41	1,44	1,52
Abitibi-Témiscamingue	1,94	1,70	1,77	1,67	1,66	1,68	1,70
Nord-du-Québec	2,94	3,04	3,13	3,01	2,97	2,73	2,79

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 4

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec[1], classées par région administrative, 2015-2016

Code	Région administrative et MRC	Total	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +
		Taux net (%)	Solde (n)					
66	**Montréal**	**-0,88**	**-16 609**	**-5 572**	**2 985**	**-8 532**	**-3 945**	**-1 545**
Zone adjacente								
65	**Laval**	**-0,04**	**-178**	**544**	**-299**	**100**	**-531**	**8**
	Lanaudière	**0,52**	**2 581**	**960**	**-613**	**1 351**	**701**	**182**
52	D'Autray	0,19	79	40	-79	96	94	-72
60	L'Assomption	0,08	100	364	-316	227	-121	-54
61	Joliette	0,44	292	-13	-48	4	181	168
62	Matawinie	1,33	674	99	-21	240	416	-60
63	Montcalm	1,40	732	44	142	425	181	-60
64	Les Moulins	0,45	704	426	-291	359	-50	260
	Laurentides	**0,99**	**5 801**	**1 345**	**-320**	**2 591**	**1 517**	**667**
72	Deux-Montagnes	0,28	282	215	-228	371	-26	-50
73	Thérèse-De Blainville	0,41	637	536	-362	407	-259	315
74	Mirabel	2,17	1 066	119	68	480	278	121
75	La Rivière-du-Nord	1,89	2 377	324	377	846	519	311
76	Argenteuil	0,22	74	17	-52	11	108	-11
77	Les Pays-d'en-Haut	1,53	638	42	-2	188	385	26
78	Les Laurentides	1,08	497	81	-39	216	287	-49
79	Antoine-Labelle	0,66	230	11	-82	72	225	4
	Montérégie	**0,42**	**6 286**	**2 144**	**-1 212**	**4 271**	**573**	**510**
46	Brome-Missisquoi	1,01	586	135	-101	307	241	4
47	La Haute-Yamaska	0,54	471	42	-28	84	228	145
48	Acton	-0,61	-95	-22	-21	-26	22	-48
53	Pierre-De Saurel	0,22	113	1	-39	3	126	21
54	Les Maskoutains	0,31	262	111	19	52	24	57
55	Rouville	-0,11	-40	-28	5	-48	14	17
56	Le Haut-Richelieu	0,36	421	100	-115	264	123	49
57	La Vallée-du-Richelieu	0,41	507	154	-283	653	-50	33
58	Longueuil	0,11	463	380	-141	623	-407	8
59	Marguerite-D'Youville	0,29	222	147	-191	349	-134	51
67	Roussillon	0,61	1 072	553	-280	793	-133	139
68	Les Jardins-de-Napierville	1,57	430	78	49	204	62	37
69	Le Haut-Saint-Laurent	0,40	99	40	-46	66	72	-33
70	Beauharnois-Salaberry	0,76	487	32	102	142	165	46
71	Vaudreuil-Soulanges	0,87	1 288	421	-142	805	220	-16
Zone intermédiaire								
	Capitale-Nationale	**0,15**	**1 042**	**41**	**1 338**	**-296**	**-2**	**-39**
15	Charlevoix-Est	-0,89	-139	-36	-40	-54	1	-10
16	Charlevoix	0,09	12	0	-28	-14	57	-3
20	L'Île-d'Orléans	0,09	6	-6	-10	7	21	-6
21	La Côte-de-Beaupré	0,93	260	55	-30	129	93	13
22	La Jacques-Cartier	1,05	442	70	1	392	35	-56
23	Québec	0,03	183	-25	1 411	-929	-368	95
34	Portneuf	0,53	277	-17	34	173	159	-72

Tableau 4 (suite)

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec[1], classées par région administrative, 2015-2016

Code	Région administrative et MRC	Total	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +
		Taux net (%)	Solde (n)					
	Chaudière-Appalaches	**0,23**	**957**	**199**	**−222**	**303**	**459**	**218**
17	L'Islet	0,08	14	31	−46	12	18	−1
18	Montmagny	0,04	8	−24	−37	7	73	−11
19	Bellechasse	0,12	46	−5	−20	59	50	−38
251	Lévis	0,32	452	127	5	5	68	247
26	La Nouvelle-Beauce	−0,06	−21	−43	−19	35	−8	14
27	Robert-Cliche	0,19	36	38	−18	24	21	−29
28	Les Etchemins	0,26	42	44	−23	33	17	−29
29	Beauce-Sartigan	0,07	35	−18	−41	−59	72	81
31	Les Appalaches	0,26	109	37	−57	23	85	21
33	Lotbinière	0,75	236	12	34	164	63	−37
	Mauricie	**0,27**	**710**	**81**	**−21**	**56**	**434**	**160**
35	Mékinac	0,71	88	24	−10	17	79	−22
36	Shawinigan	0,17	84	13	−86	20	106	30
371	Trois-Rivières	0,55	725	125	260	−58	134	264
372	Les Chenaux	−0,52	−96	−54	−53	40	21	−50
51	Maskinongé	0,20	72	2	−80	61	127	−37
90	La Tuque	−1,08	−163	−29	−52	−24	−33	−25
	Centre-du-Québec	**0,38**	**913**	**222**	**−126**	**316**	**522**	**−21**
32	L'Érable	0,18	42	7	−12	8	66	−27
38	Bécancour	0,43	88	37	−21	0	85	−13
39	Arthabaska	0,39	277	61	−41	122	127	8
49	Drummond	0,51	519	106	−10	160	224	39
50	Nicolet-Yamaska	−0,06	−13	11	−42	26	20	−28
	Estrie	**0,30**	**930**	**64**	**214**	**−49**	**546**	**154**
30	Le Granit	0,30	65	29	−30	10	75	−19
40	Les Sources	0,01	1	−5	−38	0	42	1
41	Le Haut-Saint-François	−0,39	−87	48	−76	53	−43	−69
42	Le Val-Saint-François	0,63	193	48	−27	143	30	−2
43	Sherbrooke	0,24	378	−75	517	−375	51	260
44	Coaticook	0,06	11	−4	−35	17	46	−13
45	Memphrémagog	0,73	369	23	−97	103	345	−4
	Outaouais	**0,27**	**1 011**	**360**	**−98**	**684**	**25**	**42**
80	Papineau	0,70	162	16	1	47	155	−57
81	Gatineau	0,23	611	265	60	260	−213	239
82	Les Collines-de-l'Outaouais	0,52	251	74	−66	367	−14	−109
83	La Vallée-de-la-Gatineau	−0,14	−30	−3	−65	9	59	−30
84	Pontiac	0,12	18	8	−28	1	38	−1
Zone éloignée								
	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**−0,21**	**−197**	**−11**	**−244**	**30**	**105**	**−77**
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	−0,07	−9	−3	−15	1	7	1
02	Le Rocher-Percé	0,30	53	7	−60	37	60	8
03	La Côte-de-Gaspé	−0,59	−102	−8	−20	−27	−17	−30
04	La Haute-Gaspésie	−0,82	−94	−12	−57	22	−7	−40
05	Bonaventure	−0,25	−45	8	−60	24	23	−39
06	Avignon	0,00	0	−3	−32	−27	39	23

Tableau 4 (suite)

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec[1], classées par région administrative, 2015-2016

Code	Région administrative et MRC	Total	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +
		Taux net (%)	Solde (n)					
	Bas-Saint-Laurent	**0,00**	**–5**	**67**	**–258**	**–33**	**180**	**39**
07	La Matapédia	–0,38	–67	9	–51	7	–12	–20
08	La Matanie	–0,33	–70	–8	–50	–24	43	–31
09	La Mitis	0,07	13	–2	–40	26	32	–3
10	Rimouski-Neigette	0,27	151	44	17	–24	27	87
11	Les Basques	0,35	30	16	–9	10	24	–12
12	Rivière-du-Loup	0,31	104	13	19	22	25	26
13	Témiscouata	–0,39	–78	3	–85	–22	34	–8
14	Kamouraska	–0,42	–88	–8	–59	–28	7	0
	Côte-Nord	**–1,59**	**–1 479**	**–256**	**–358**	**–378**	**–364**	**–123**
95	La Haute-Côte-Nord	–0,79	–88	–22	–38	–27	17	–18
96	Manicouagan	–1,67	–518	–90	–132	–133	–127	–36
971	Sept-Rivières	–1,61	–562	–52	–117	–154	–187	–52
972	Caniapiscau	–3,97	–158	–50	–26	–26	–47	–9
981	Minganie	–1,71	–116	–33	–34	–29	–11	–9
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	–0,71	–37	–9	–11	–9	–9	1
	Saguenay–Lac-Saint-Jean	**–0,37**	**–1 000**	**–43**	**–537**	**–316**	**–63**	**–41**
91	Le Domaine-du-Roy	–0,23	–73	32	–68	–19	–2	–16
92	Maria-Chapdelaine	–0,46	–115	–23	–75	–2	–6	–9
93	Lac-Saint-Jean-Est	–0,29	–152	12	–105	–73	39	–25
941	Saguenay	–0,53	–758	–109	–234	–300	–205	90
942	Le Fjord-du-Saguenay	0,45	98	45	–55	78	111	–81
	Abitibi-Témiscamingue	**–0,30**	**–433**	**–48**	**–136**	**–21**	**–126**	**–102**
85	Témiscamingue	–0,73	–120	–14	–61	–18	–9	–18
86	Rouyn-Noranda	0,02	10	37	–4	33	–52	–4
87	Abitibi-Ouest	–0,26	–54	19	–45	6	1	–35
88	Abitibi	–0,66	–163	–24	–67	–43	–11	–18
89	La Vallée-de-l'Or	–0,25	–106	–66	41	1	–55	–27
	Nord-du-Québec	**–0,78**	**–330**	**–98**	**–92**	**–77**	**–31**	**–32**
991	Jamésie	–1,67	–232	–59	–52	–59	–37	–25
992	Administration régionale Kativik	–0,54	–64	–26	–18	–17	3	–6
993	Eeyou Istchee[2]	–0,21	–34	–13	–22	–1	3	–1

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2016. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le solde total et la somme des soldes par groupe d'âge, ainsi qu'entre le solde de la région et la somme des soldes des MRC qui la composent.

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

n° 49	Les mariages au Québec en 2015	Juillet 2016

À paraître *(titres et dates de diffusion provisoires)*

n° 51	**Les naissances au Québec et dans les régions en 2016**	**Avril 2017**
n° 52	**La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2016**	**Mai 2017**

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Le bilan démographique du Québec. Édition 2016	Décembre 2016
Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 2 • Qui fait partie du groupe des 10 % dont le revenu est le plus élevé ?	Février 2017
Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 1 • Regard sur le lieu de naissance des parents d'enfants nés au Québec depuis 2000	Octobre 2016
L'espérance de vie des générations québécoises : observations et projections	Juin 2016

À paraître *(titres et dates de diffusion provisoires)*

L'évolution récente des causes de décès au Québec : quel effet sur l'espérance de vie ?	Mars 2017

Ce bulletin est réalisé par : Frédéric F. Payeur et Martine St-Amour, démographes
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Gabrielle Tardif, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1er trimestre 2017
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec